



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Diagnostic de territoire en santé

Sommaire

1

Introduction

2

Contrat Local de Santé

3

Diagnostic de territoire

4

Conclusions

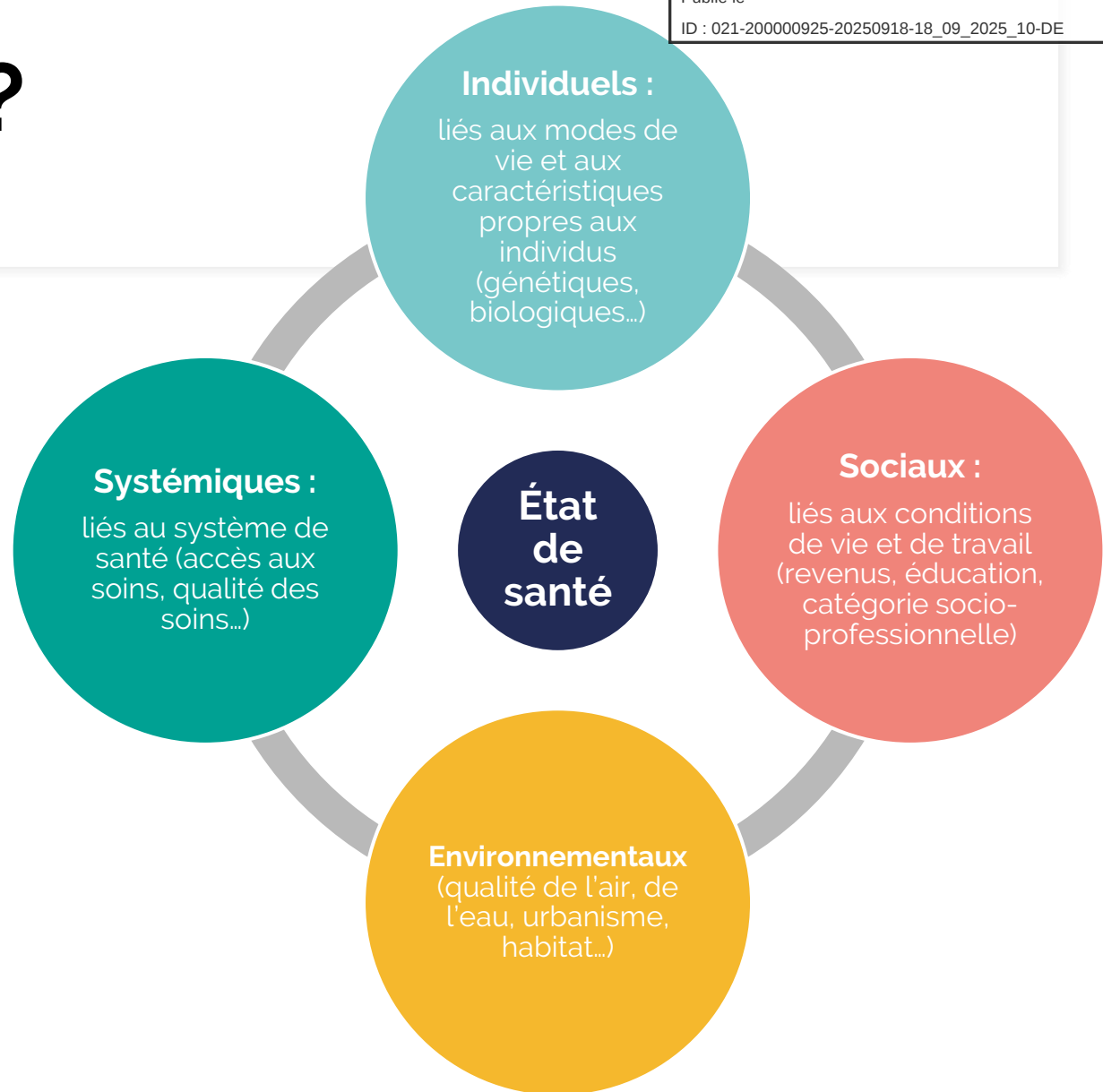
Introduction

1

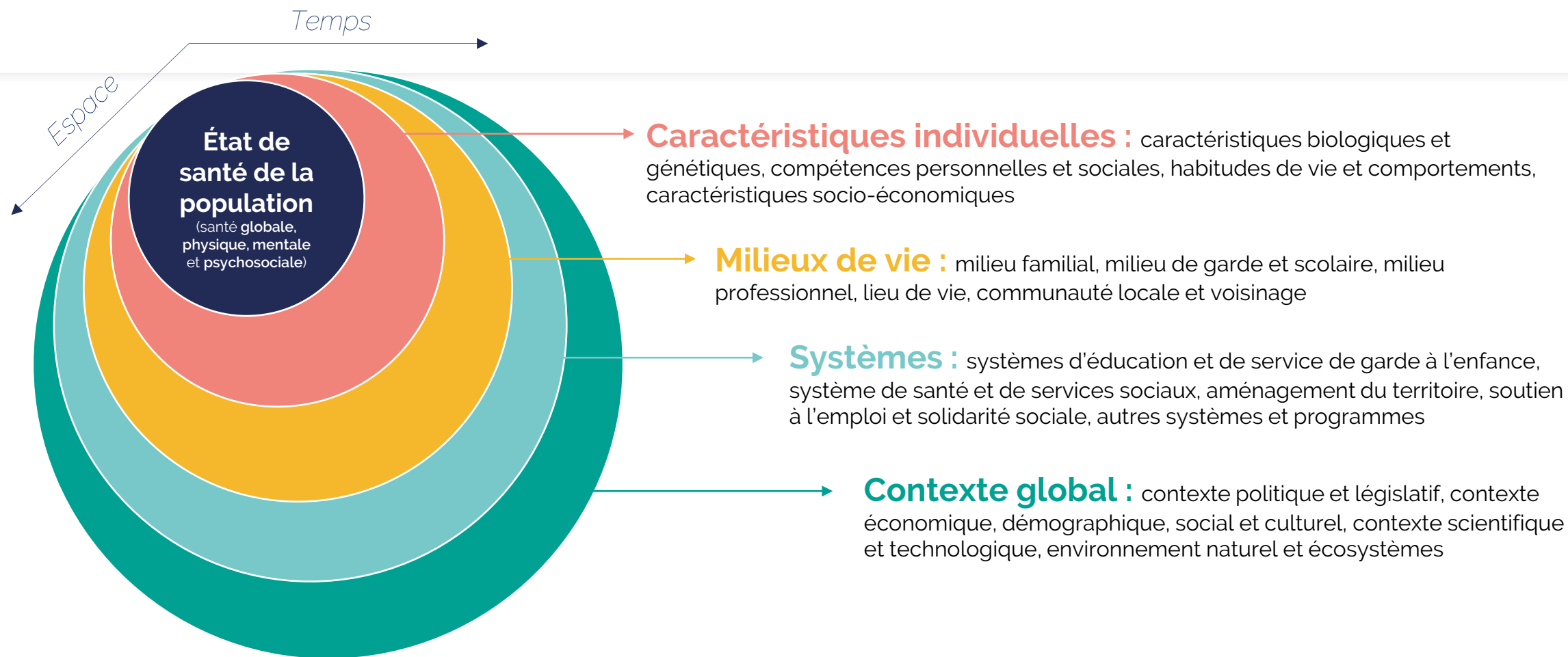
La santé, c'est quoi ?

La **santé** est un **état de complet bien-être physique, mental et social** et ne consiste pas en une absence de maladie ou d'infirmité (OMS).

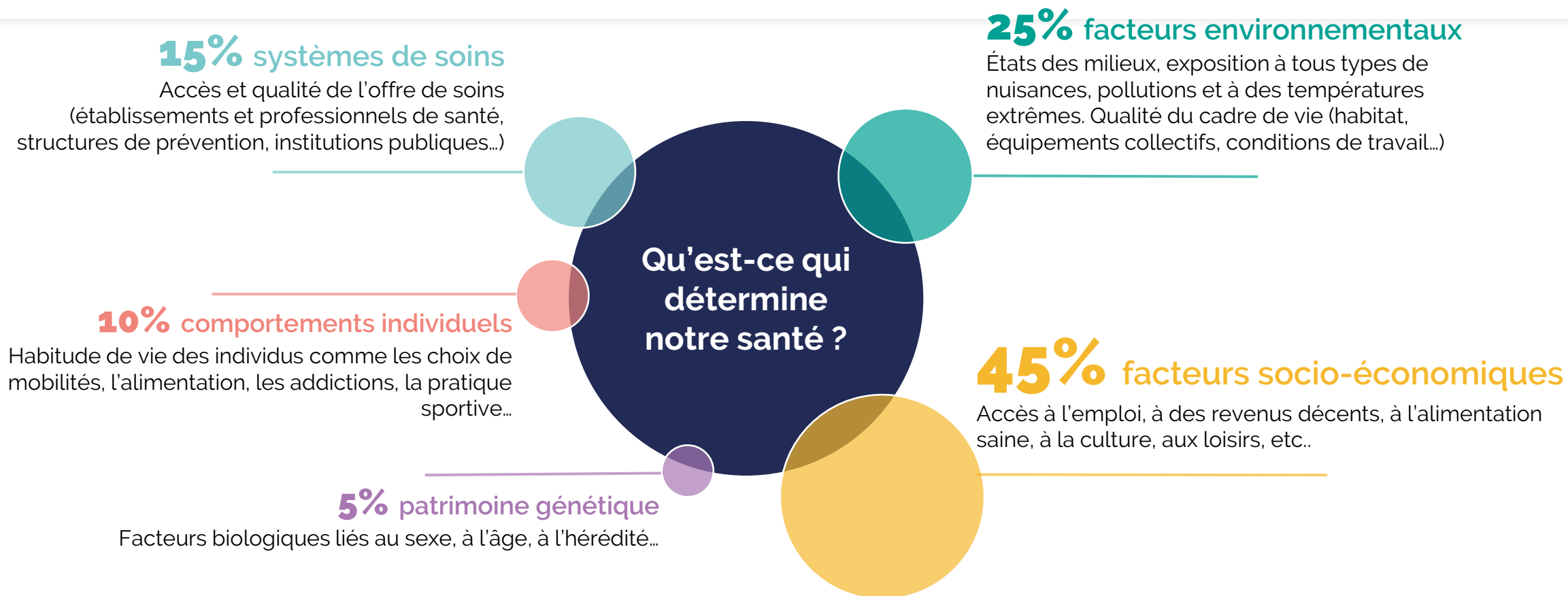
L'état de santé est influencé (positivement ou négativement) par différents facteurs appelés « **déterminants de santé** ». On distingue **4 niveaux** :



Les déterminants de santé



Les déterminants de santé



La santé, une politique publique

Les déterminants de santé sont largement conditionnés par les **politiques**, y compris **locales**.

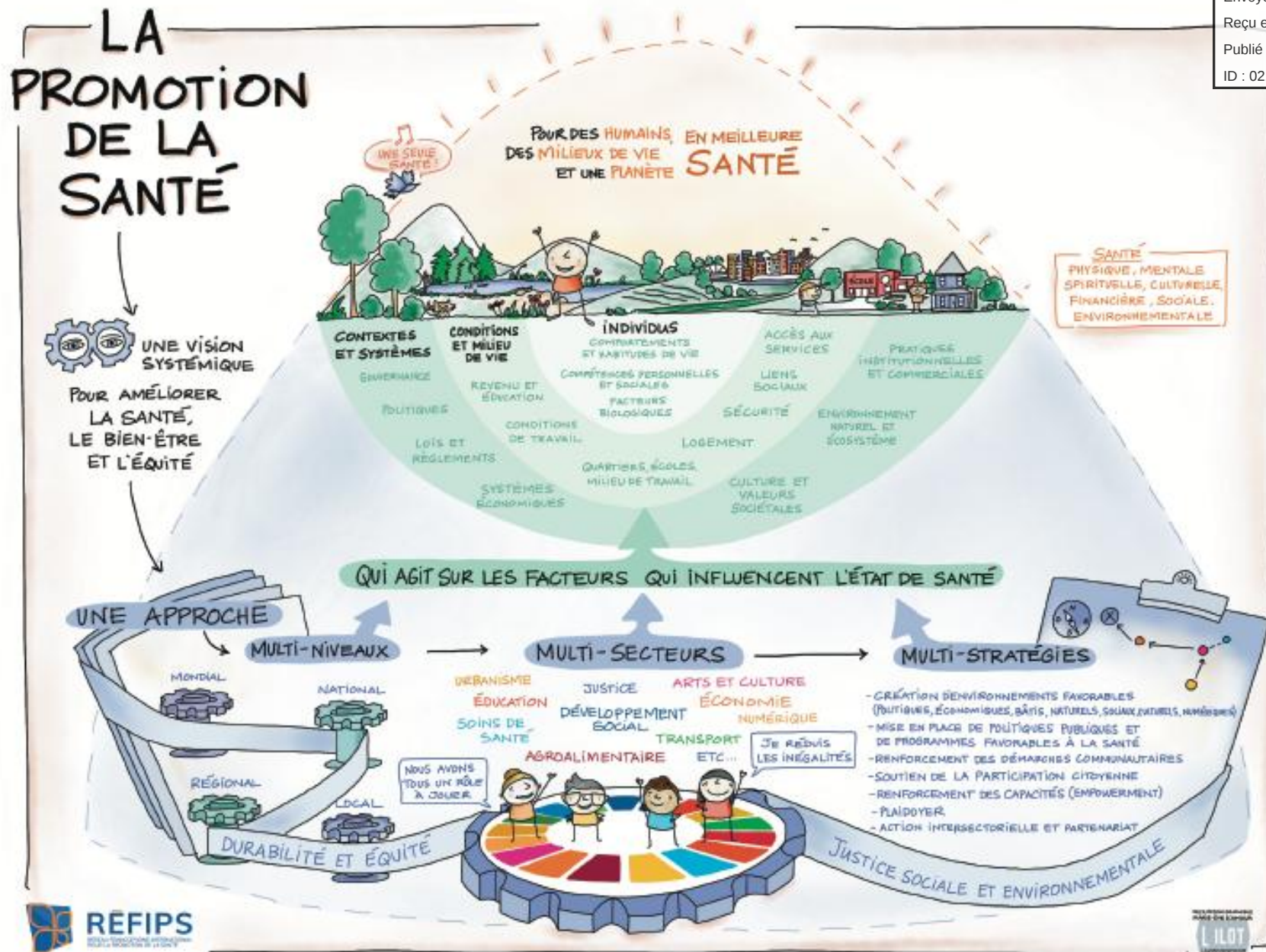
Les villes et intercommunalités impactent la santé des habitants.

En créant des environnements favorables, à travers des politiques volontaristes, les collectivités locales agissent pour améliorer la santé.

Exemples d'initiatives locales :

- Aménagement d'espaces verts
- Organisation de la collecte des déchets ménagers
- Agir contre les nuisances sonores
- Plan Local d'Urbanisme
- Aménagement de pistes cyclables sécurisées
- Soutien aux associations
- Tarifs des services périscolaires accessibles à tous
- Mise en place d'équipements sportifs

La santé, c'est politique



Contrat Local de Santé

2

Contrat Local de Santé

Définition

D'où vient-il ?

Issu de la **loi
Hôpital,
Patients, Santé
et Territoires** du
21 juillet 2009

Porté par une
**Collectivité
territoriale** et
l'**Agence
Régionale de
Santé (ARS)**

**Outil de
territorialisation**
de la politique de
santé qui décline
les priorités du
Projet Régional de
Santé au niveau
local

**Outil de
coordination**
pour lutter contre
les inégalités
sociales et
territoriales de
santé

À quoi sert-il ?

**Définit l'action
assurée par ses
signataires**, leurs
missions et leurs
engagements, les
moyens qu'ils y
consacrent et les
modalités de
financement, de suivi
et d'évaluation

**Permet de
renforcer les
liens entre ARS,
collectivités
territoriales et
partenaires**
(Région, Département,
Préfecture, Assurance
Maladie, associations,
acteurs libéraux...)

Qu'est-ce que c'est ?

Contrat Local de Santé

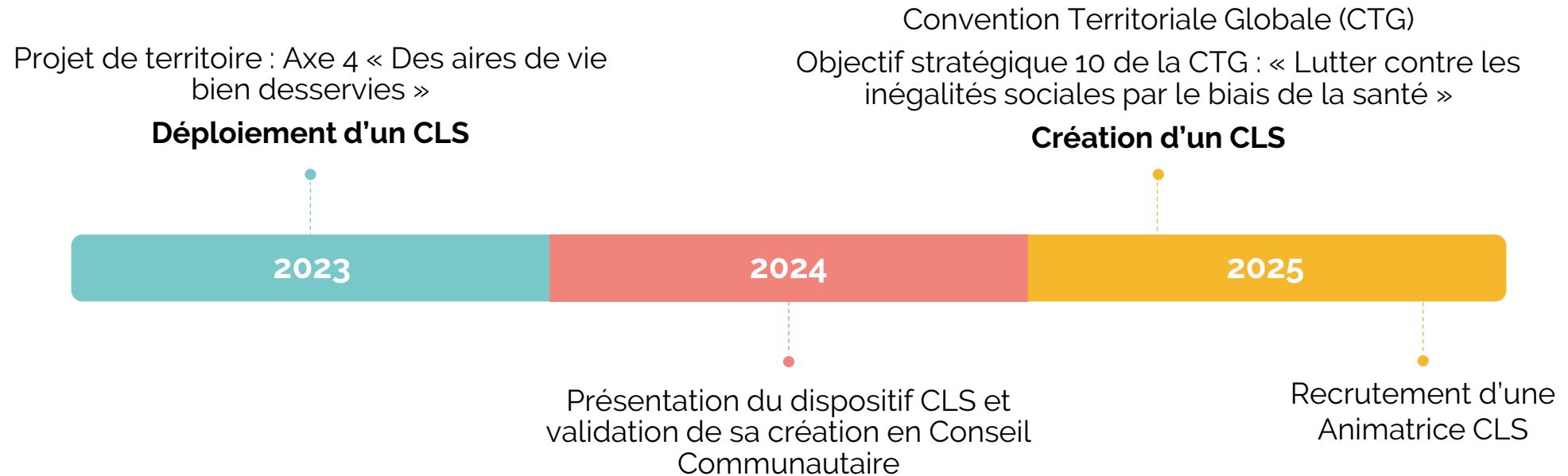
Projet Régional de Santé (PRS)

Le CLS décline les **5 priorités** du **Projet Régional de santé (PRS)** porté par l'ARS (2018-2028, révisé en 2023).



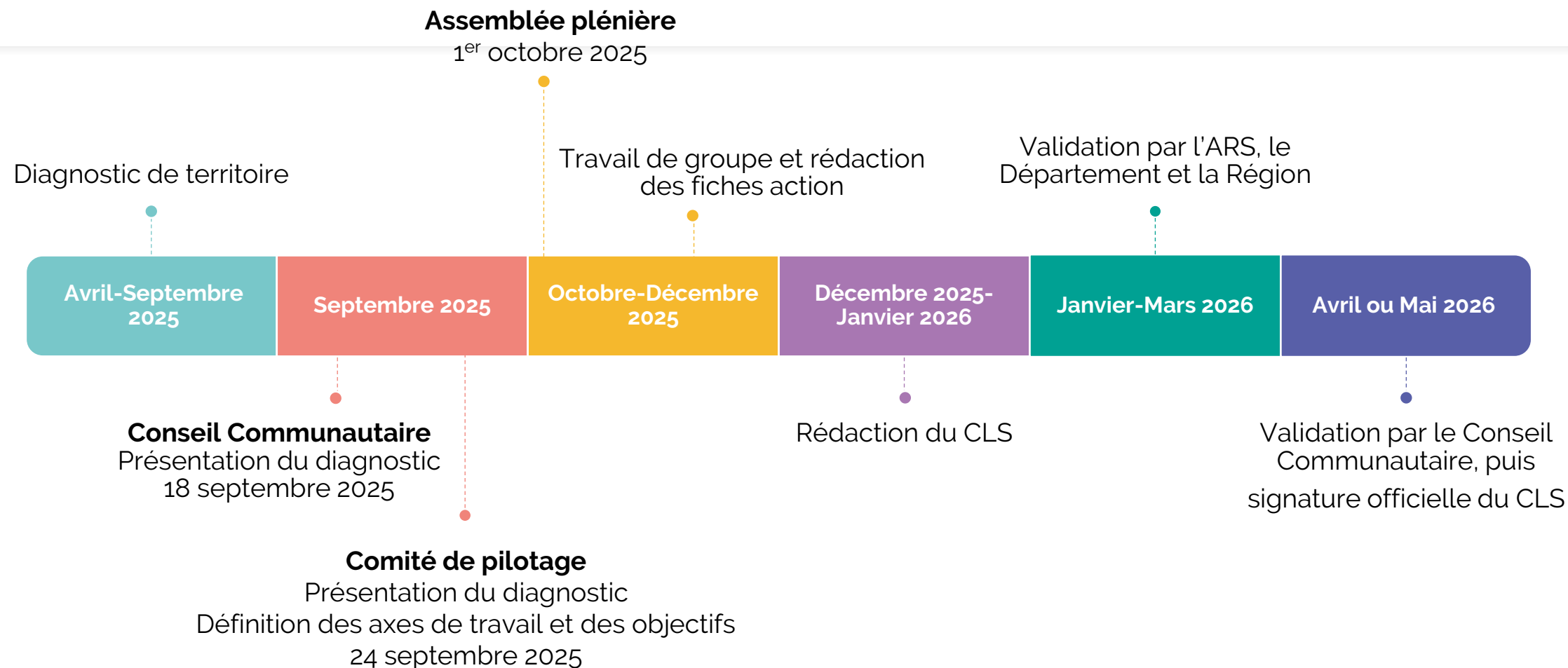
Contrat Local de Santé

Historique



Contrat Local de Santé

Rétroplanning



Contrat Local de Santé

Le rôle de l'animatrice



Diagnostic

3

Portrait de territoire

Analyse de données statistiques pour objectiver la situation locale

La situation
démographique du
territoire

La situation socio-
économique du
territoire

Le cadre de vie :
habitat, mobilité,
offres de services,
sécurité, paysage
et environnement
(santé
environnementale)

L'état de santé de
la population

L'offre de soins
existante

Portrait de territoire

Ce qu'il faut retenir

Démographie

Familles
Vieillessement

Situation socio-économique

Favorable
⚠ Disparités Jeunes

Cadre de vie

Maisons individuelles
Dépendance à la voiture
Offre de services correcte mais quelle accessibilité ?
Problématiques de santé environnementale : eau, air, nuisibles

État de santé

Indicateurs équivalents, voire meilleurs (en comparaison avec Côte d'Or, BFC, France)

Offre de soins

Points forts :
médecins, dispositifs coordonnés, proximité Dijon Métropole

Points faibles :
autres professionnels, répartition, santé mentale, pas d'hôpital, pas de service d'urgences

Enquête auprès des habitants

Modalités



Nous ne sommes pas tous égaux face à la Santé

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise met en place un **Contrat Local de Santé** pour réduire les inégalités. Pour proposer des actions concrètes et adaptées, elle interroge ses habitants sur leurs besoins et leurs attentes liées à la santé.



Répondez à notre **enquête 2025**

Comment participer ?
En répondant à notre questionnaire gratuit et anonyme :

En version papier au Centre Social de la Plaine Dijonnaise au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS ou lors des rendez-vous France services

En ligne en flashant ce QR code ou en visitant notre site internet : www.plainedijonnaise.fr



Pour en savoir plus :
Merci de contacter Laure FINELLE, Animatrice du Contrat Local de Santé
Tél. : 03 80 37 70 12 ou par mail : laure.finelles@plainedijonnaise.fr

Démarrage le 4 juin 2025, dépouillement et analyse des **résultats le 11 août 2025**.

Communication via :

- Article presse dans le Bien Public
- Magazine de la Plaine Dijonnaise
- Services de la Collectivité (mailing)
- Acteurs médico-sociaux rencontrés
- Mairies

En ligne sur le site de la CCPD et **en version papier** disponible au Centre Social de la Plaine Dijonnaise

402
retours

Enquête auprès des habitants

Thèmes abordés



Enquête auprès des habitants

Ce qu'il faut retenir

CCPD

Plain'Ecoule peu connu

Santé et numérique

À l'aise avec les démarches en ligne, **11% ont besoin d'aide**

Réticences pour téléconsultation et « Mon espace santé »

Besoins et attentes (préoccupations)

Santé mentale

Accès aux soins, droits, aides

Vieillesse

Prévention

État de santé

Perception : **70% bon** – **30% moyen** ou mauvais (général, physique, mental)

Bonnes habitudes

Pistes d'amélioration: accès aux soins, sport, temps libre, santé mentale, alimentation

Accès aux soins

96% ont un médecin traitant

Difficultés : accès aux soins (dentistes, spécialistes, délais, déplacements)

Lieux de soins multiples : **80% territoire, 70% Dijon Métropole**

Mal informés

Rencontres avec les acteurs du territoire

Modalités

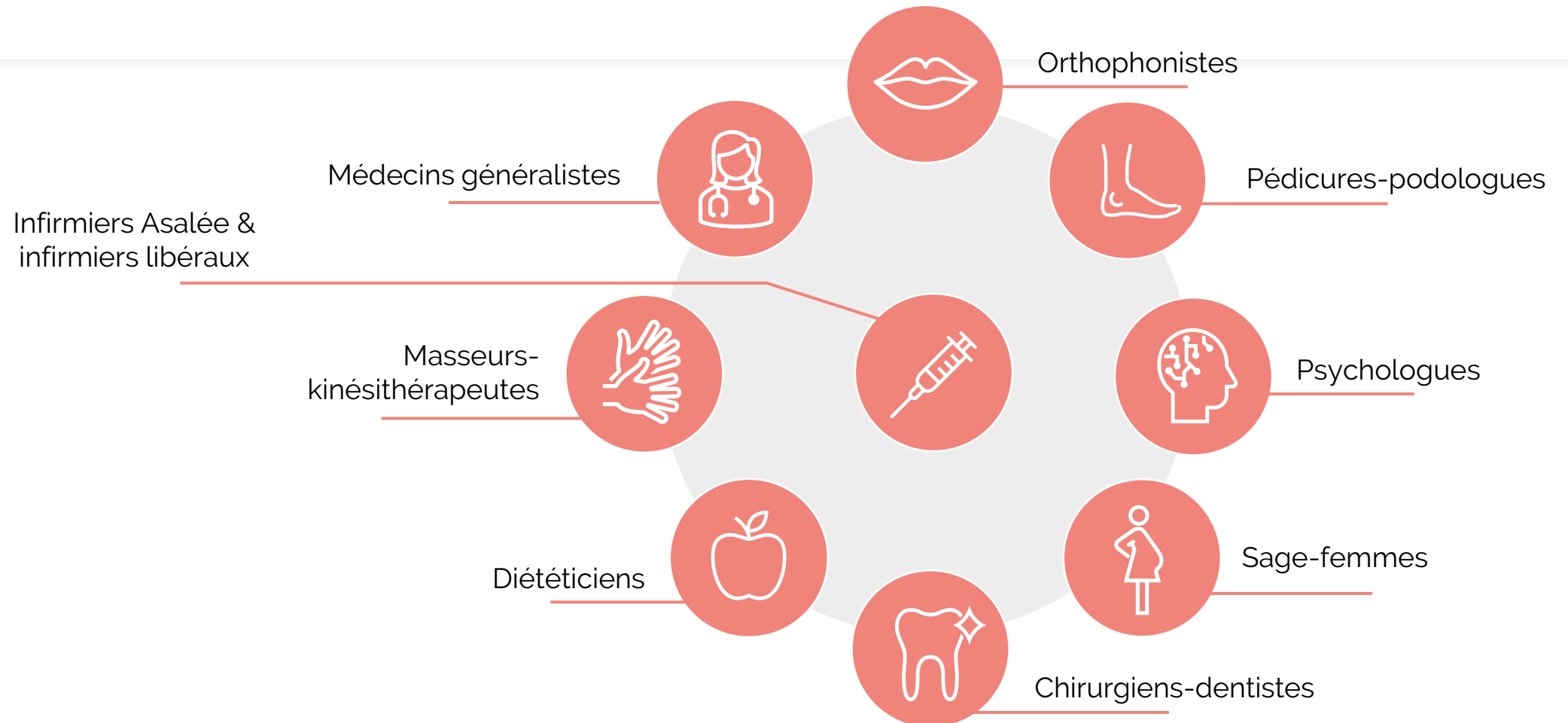
Entretiens réalisés **entre le 25 avril et le 5 septembre 2025**

63 entretiens

81 interlocuteurs

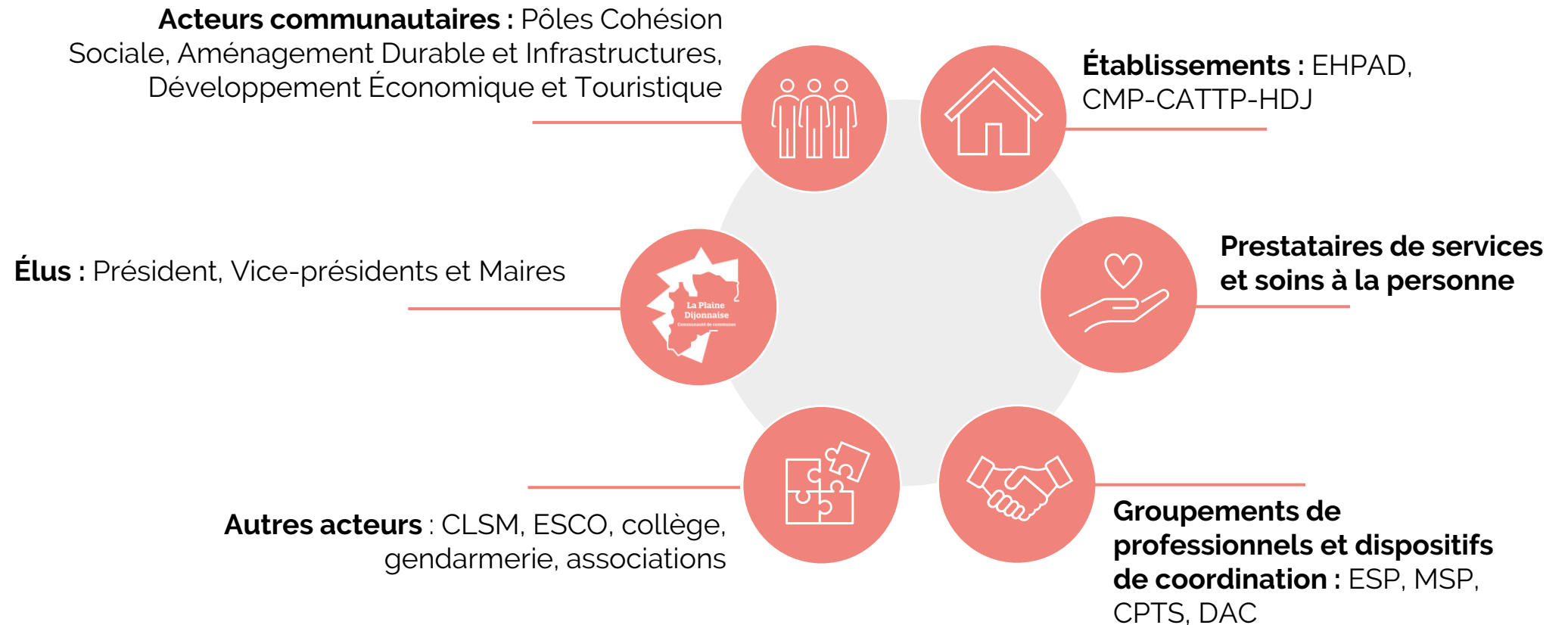
Entretiens avec les acteurs du territoire

Interlocuteurs



Entretiens avec les acteurs du territoire

Interlocuteurs



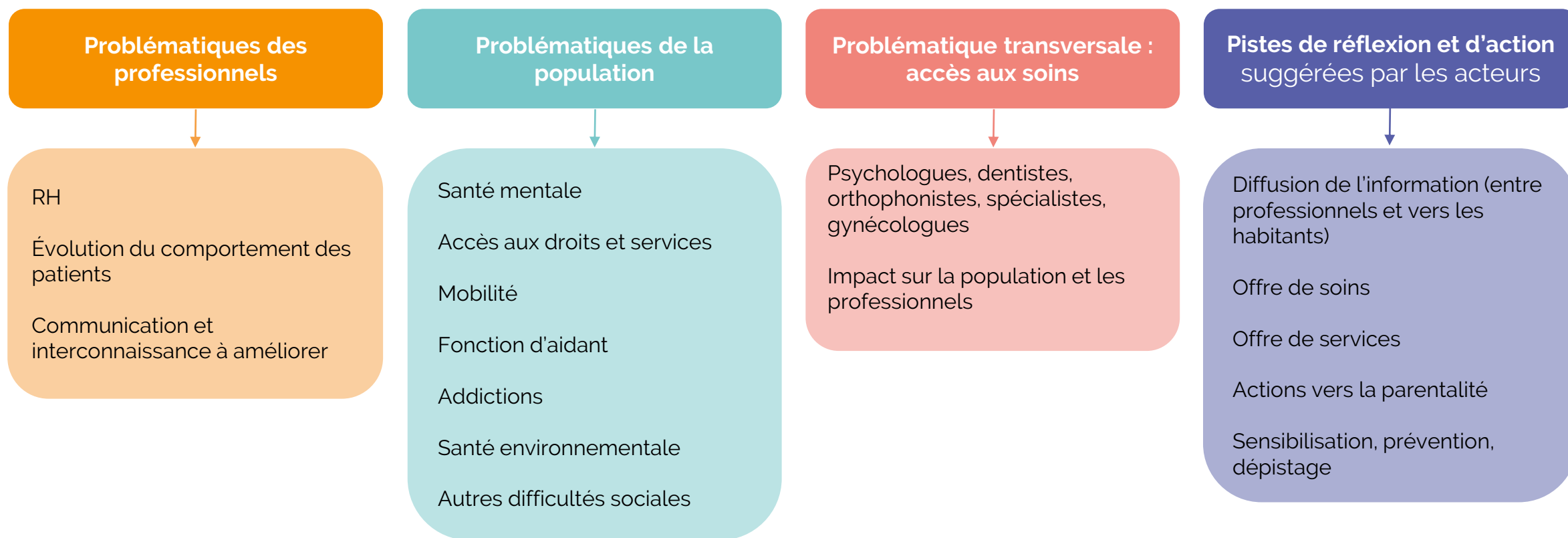
Entretiens avec les acteurs du territoire

Sujets abordés



Entretiens avec les acteurs du territoire

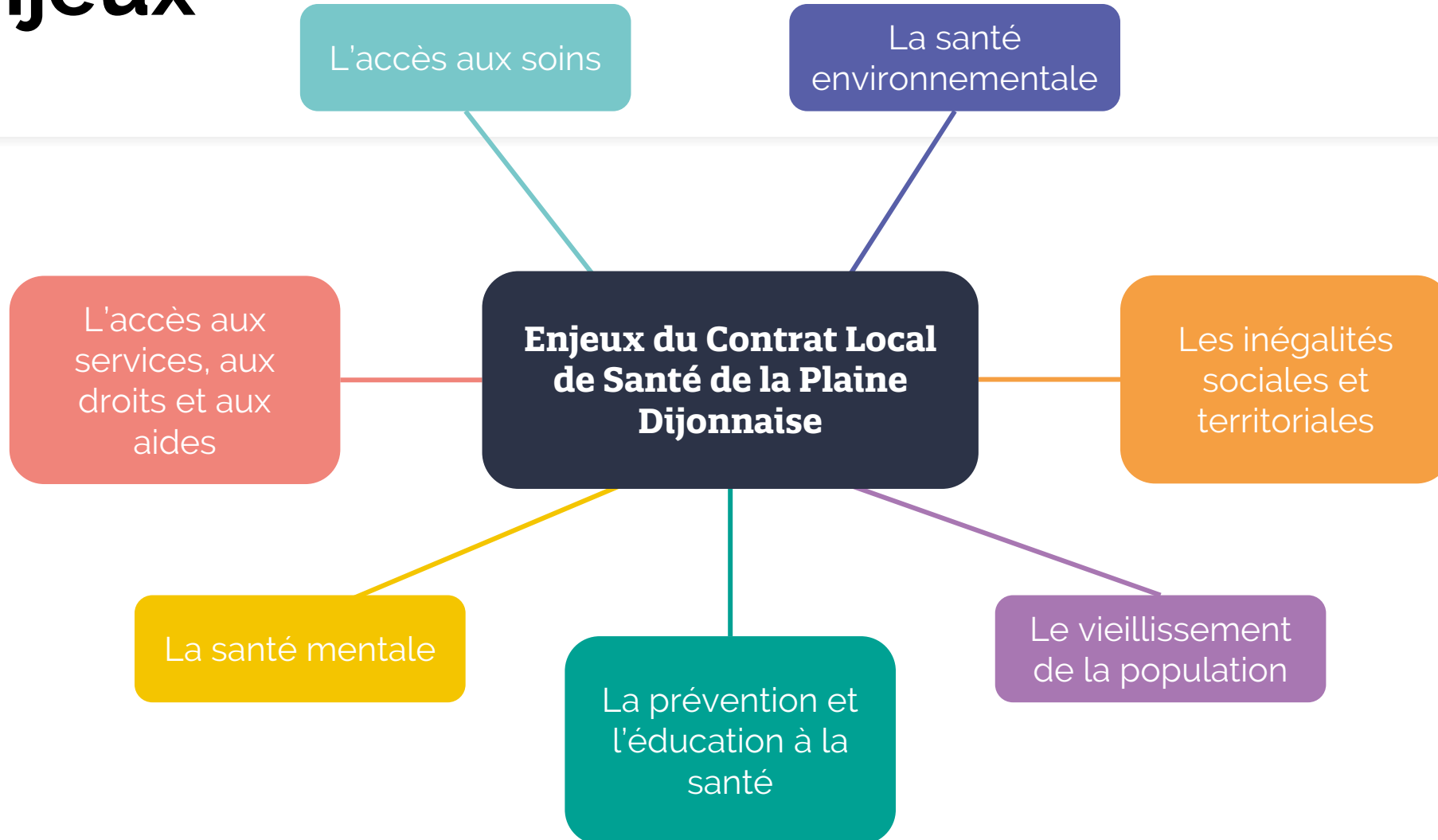
Ce qu'il faut retenir



Conclusions

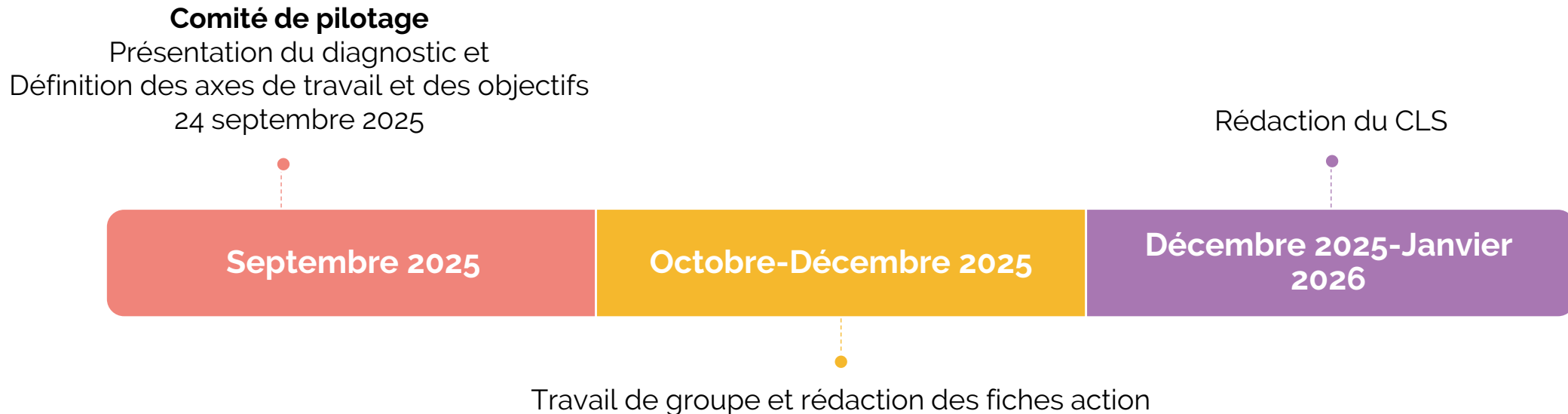
4

Enjeux



Contrat Local de Santé

Prochaines étapes



Merci de votre attention



Contact :

Laure Finelle

Animatrice du Contrat Local de Santé

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

06.46.56.54.19

laure.finelle@plainedijonnaise.fr

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr

